

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 10

Rubrik: Billet du président ; Vétérans SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

Bien des lecteurs du quotidien «24 Heures» du 1^{er} septembre 1981 ont été intrigués par un titre en gros caractères: «Catherine Wahli dans un guêpier!».

Le soussigné a été invité le 1^{er} septembre, à Lausanne, à une séance de l'Association des téléspectateurs et auditeurs de radio, par sa présidente M^{me} Lise Matile. Cette dernière connaissait ma position face au problème de la TV romande concernant une émission sur le miel. Sachant que M^{me} Wahli était invitée, il était assez délicat de ma part de renoncer à cette confrontation. Car, si je m'abstenaïs de participer à cette assemblée, il était aisé de tirer diverses déductions toujours défavorables aux absents. Aussi, je me suis déplacé à Lausanne et ai apprécié combien M^{me} la présidente conduisait les débats de cette docte assemblée.

Après l'ordre du jour statutaire, élégamment conduit par M^{me} la présidente, la parole a été donnée à M^{me} Wahli, «distinguée» commentatrice de la TV romande pour l'émission «A bon entendeur». Elle dit combien ses émissions étaient appréciées, valables, et releva avec beaucoup de suffisance la valeur de ses propos. La fin de son exposé fut saluée par de nombreux et chaleureux applaudissements. Le président de la SAR est resté de marbre! La présidente de l'assemblée demanda si quelqu'un voulait la parole. Aucune réponse, tout le monde était satisfait. Puisque tout le monde était comblé, la séance se terminerait bien gentiment.

Je ne pouvais rentrer à Vevey sans exprimer mes sentiments à l'égard de cette femme et de son émission sur le miel. Aussi je me suis permis de dire à M^{me} Wahli, qui se trouvait à ma droite, quelques propos qui ne correspondaient pas du tout à ce qu'elle souhaitait!:

— Madame, vous relevez combien vos émissions sont appréciées par les téléspectateurs, vous êtes satisfaite du bien que vous diffusez, mais vous ne connaîtrez jamais la colère des 6000 apiculteurs romands lors de votre émission sur le miel.

— Je n'ai jamais dit du mal des apiculteurs.

— J'en conviens, mais si vous touchez au miel vous blessez les apiculteurs. Mieux, dans votre émission vous étiez de mauvaise foi; lorsque, par personne interposée, vous avez pris contact avec un apiculteur, sans lui avouer vos intentions, pour le tournage d'un film et les manipulations préméditées de votre exposé. Vous êtes

encore de mauvaise foi, puisque vous aviez l'analyse complète du miel sur un tableau établi par un laboratoire. Ce tableau a été projeté une fraction de seconde sur l'écran. Pourquoi ne pas le présenter afin que chaque téléspectateur puisse en prendre connaissance ? D'autre part, où vous dépassez toutes les limites, c'est quand vous affirmez avec un aplomb à peine supportable que le miel se compose de 80 % de sucre, 18 % d'eau et 2 % d'impuretés. Madame, ces affirmations sont des insanités de la pire espèce.

Ces propos cinglants (indigestes depuis 9 mois) affirmés à haute et intelligible voix ont fait comprendre à mon interlocutrice qu'il était préférable d'abandonner la discussion. C'est dans un silence glacial que s'est terminée une soirée où la plupart des membres étaient présents pour entendre leur idole ! Malgré tout, mon étonnement fut grand, à la sortie, lorsque de nombreux participants me félicitèrent de cette intervention. Dans mon for intérieur j'étais satisfait : j'avais lavé un affront !

Vevey, octobre 1981.

Adrien Paroz

Je cherche **À ACHETER: 1 extracteur** radial 16 cadres avec moteur;
2 maturateurs de 50 kg, éventuellement 100 kg.

Jean Bréguet, 2207 Coffrane (NE). Tél. privé (038) 57 18 50.

Vétérans SAR

La saison apicole se termine avec l'arrivée de belles journées d'automne.

L'époque des vendanges et de la chasse qui précède le repos hivernal signifie, pour les responsables et animateurs des sections, l'approche de séances de comité et d'assemblées générales au cours desquelles on dressera le bilan de la saison écoulée et on préparera la saison 1982.

C'est aussi le moment de penser au témoignage de reconnaissance à offrir aux membres fidèles qui composent en partie l'effectif de vos sociétés.

Les sections sont invitées à remettre au soussigné, **pour le 20 octobre au plus tard**, la liste des vétérans SAR :

25 ans (entrées en 1957)

40 ans (entrées en 1942)

avec les indications suivantes :

N° matricule — Nom — Prénom — Domicile — Année d'entrée.

Veuillez, s'il vous plaît, établir **une liste pour chaque groupe de vétérans en écrivant très lisiblement.**

Les apiculteurs qui ne seraient pas annoncés dans le délai prévu figureront sur la liste de l'année suivante.

Merci de votre ponctualité et bonnes salutations.

Le préposé aux vétérans :

Jean-Pierre Frelechoux, 2926 Boncourt (JU)



Conseils aux débutants

Octobre 1981

En octobre, le travail de l'apiculteur diminue et, comme ses abeilles, il aspire dès lors à un repos bien mérité!...

Toutefois, s'il est faux de prétendre que les abeilles dorment durant tout l'hiver, il est également faux pour l'apiculteur de croire qu'il n'a plus rien à faire jusqu'au printemps.

Vous en profiterez donc encore pour procéder aux dernières opérations importantes : enlever les éventuels cadres de corps que vous auriez glissés derrière l'une ou l'autre des planches de partition lors du rétrécissement d'automne (il est inutile de les y laisser, car ils seraient complètement moisies au printemps suivant), ou encore surélever vos ruches de 3 à 4 cm. par l'arrière, pour éviter une humidité intérieure trop importante et permettre à l'eau de condensation de s'évacuer facilement.

Les entrées de ruches seront abaissées au maximum pour laisser aller et venir vos abeilles mais empêcher l'entrée aux souris, par exemple. Les coulisseaux (ou tirettes) seront élargis pour faciliter une bonne aération. Veillez à ce que l'entrée des guêpes ne soit bien sûr plus à craindre à cette saison.